



PleinVent !

N° 306 du 10 au 24 janvier 2016

En cette Année Sainte de la Miséricorde, dans notre paroisse :

**CÉLÉBRATION COMMUNAUTAIRE DU SACREMENT DE L'ONCTION DES MALADES
Dimanche 28 février 2016**

au cours des messes dominicales de 9h30 à Batz, de 11h au Croisic et au Pouliguen

Qu'est-ce que le sacrement de l'onction des malades ?

« Si quelqu'un parmi vous est malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui, après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis » dit l'apôtre saint Jacques dans sa lettre.

Ce sacrement a pour but de donner une grâce spéciale au chrétien qui éprouve des difficultés spécifiques du fait de sa maladie ou de sa vieillesse. Cette grâce a pour effet d'aider le malade à s'unir à la souffrance du Christ pour son bien et celui de l'Eglise. Elle lui donne réconfort, paix et force pour porter chrétiennement les souffrances de sa maladie ou de sa vieillesse. Cette assistance du Seigneur par la force de son Esprit veut conduire le malade à la guérison de l'âme, mais aussi à celle du corps, si telle est la volonté de Dieu. **Le rite de ce sacrement consiste en l'onction d'huile par le prêtre sur le front et les mains du malade, précédée de l'imposition de la main sur sa tête et de la prière d'intercession.**

Qui peut demander et recevoir le sacrement des malades ?

Il ne faut pas retarder ce sacrement qui n'est pas destiné aux mourants, mais bien, comme son nom l'indique, aux malades, c'est-à-dire à des vivants, marqués par la maladie. Il ne faut pas non plus le banaliser. On n'a pas

droit à l'onction des malades comme à la carte Vermeil. **L'Eglise destine ce sacrement à ceux qui sont sérieusement menacés ou minés dans leurs forces, au point que ce mal à vivre devienne une véritable épreuve spirituelle. Le sacrement est « fait » pour ceux qui se sentent diminués et qui en souffrent.** La grande vieillesse est une des formes de cette souffrance autant morale que physique. Impossible de fixer un âge standard. Le seuil se situe au moment où



la vieillesse devient pénible à supporter. En voici quelques signes possibles : l'agressivité contre Dieu qui vous maintient en vie, l'abattement, la tristesse, l'amertume parce que la vie se prolonge, apparemment en pure perte, etc. Mais ce sacrement ne doit pas être réservé aux personnes âgées : il concerne aussi, par exemple, ceux qui sont atteints de maladies très longues et pénibles, même s'il y a bon espoir que la médecine les guérisse ; de même le handicap physique irréversible provoqué par un accident est une épreuve spirituelle que le sacrement peut aider à porter.

Père Bernard Jozan

Les paroissiens qui désirent recevoir ce sacrement sont invités à prendre (ou à demander qu'on prenne pour eux) une feuille d'inscription de couleur rose, qu'ils renverront au secrétariat de la paroisse avant le dimanche 14 février 2016). Ces feuilles se trouvent à disposition dans nos trois églises.

[Voir page 3 la suite des informations sur cette célébration](#)

B a t z - s u r - M e r , L e C r o i s i c , L e P o u l i g u e n

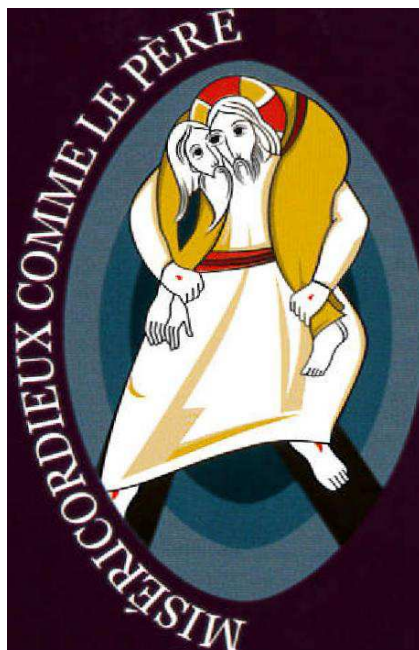
ONCTION COMMUNAUTAIRE DES MALADES DU DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016 (suite)

La venue de nos amis malades ce jour-là dans l'église pour recevoir ce sacrement suppose, dans la plupart des cas, qu'ils soient accompagnés, conduits. Les mieux placés pour cet accompagnement sont les membres de leur famille, leurs proches. *C'est pourquoi nous invitons nos amis malades à ne pas hésiter à demander bien simplement cette aide à leurs proches, qui seront touchés de cette demande et heureux de leur rendre ce service.*

D'autre part, nous invitons les paroissiens à faire connaître l'existence de cette célébration aux malades de leur entourage et à se proposer de les aider.

Nos rencontres paroissiales du Jubilé de la Miséricorde des mercredi 20 et jeudi 21 janvier seront d'ailleurs consacrées à la miséricorde envers les malades.

La célébration du dimanche 28 février sera précédée d'un temps de préparation qui aura lieu le **jeudi 18 février à 15h dans l'église du Pouliguen**, en la fête de sainte Bernadette.



Témoignage sur l'onction des malades (Cardinal Philippe Barbarin en 2008)

Les circonstances m'ont amené à parler de ma santé en toute clarté, pour dissiper les inquiétudes. Oui, il s'agit d'un cancer de la prostate : une opération est nécessaire qui, sans être anodine, est maintenant courante. Les médecins m'assurent que le mal est pris à temps et qu'il offre de ce fait toutes les chances de guérison. J'ai confiance en leur parole, tout simplement, et j'en profite pour dire ma gratitude et mon admiration au personnel soignant que j'ai vu à l'œuvre ces derniers temps : compétence, discrétion, dévouement, écoute et attention à chaque malade. Nous avons de la chance d'être ainsi pris en charge.

Ce serait ingrat de ma part de ne pas dire un merci tout particulier à la personne qui m'a demandé : « Avez-vous pensé à recevoir le sacrement des malades ? Ce serait le moment. » Eh bien, non, je n'y avais pas pensé. Et pourtant, cela fait quarante ans que le Concile Vatican II enseigne que l'onction des malades « n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à toute extrémité » (Constitution sur la liturgie, n° 73). Certes, on ne va pas demander ce sacrement pour une grippe, mais le Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) dit : « Il est approprié de recevoir l'onction des malades au seuil d'une opération importante ». Je n'ai pas hésité une seconde évidemment en entendant cet appel. Mais voilà, pourquoi l'idée ne m'était-elle pas venue ? Peut-être suis-je, sommes-nous ainsi faits : nous savons bien expliquer les choses aux autres, mais nous restons parfois aveugles pour nous-mêmes. Heureusement, le Seigneur met sur notre route des frères et des sœurs qui savent dire la parole utile au bon moment !

COMMUNIQUÉS

Galette des rois paroissiale

Ce dimanche 10 janvier 2016 à 15h salle Saint-Joseph au Pouliguen. Le Père Bernard Jozan invite tous les bénévoles de la paroisse, ainsi que tous ceux qui, avec lui, veulent les remercier.



dimanche 17 janvier, à 15h, en l'église de l'Immaculée, à l'occasion de cette semaine de prière.

Inscription et préparation à la Première Communion

Réunion avec les parents, **mardi 26 janvier, à 20h30**, salle Saint-Joseph au Pouliguen.

Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens du 18 au 25 janvier

Une célébration œcuménique réunissant des catholiques, des protestants et des orthodoxes aura lieu le

Le Père Jozan absent du 11 au lundi 18 janvier inclus.

ANNÉE SAINTE DE LA MISÉRICORDE – RENCONTRES DE JANVIER 2016

Enseignement du Père Jozan sur les œuvres de miséricorde, suivi d'un partage fraternel sur la visite aux malades :

- Mercredi 20 janvier de 16h30 à 18h dans la maison paroissiale du Croisic
- Jeudi 21 janvier de 16h30 à 18h dans l'église Saint Guénolé de Batz
- Jeudi 21 janvier de 20h30 à 22h dans la salle paroissiale saint Joseph au Pouliguen

MESSES DANS LA PAROISSE DU 11 AU 24 JANVIER 2015

	Lundi 11	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14	Vendredi 15	Samedi 16	Dimanche 17
Batz/Mer	+ 18h30	+ 18h30					9h30
Le Croisic				14h30 ¹			11h00
Le Pouliguen			9h00		9h00	* 18h30	11h00
	Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22	Samedi 23	Dimanche 24
Batz/Mer	+ 18h30	*+ 18h30					9h30
Le Croisic				14h30 ¹	16h30 ²		11h00
Le Pouliguen			9h00		9h00	* 18h30	11h00

+ Messe précédée de la célébration commune du bréviaire * Messe précédée ou suivies de confessions
¹ Messe à la chapelle de l'Hôpital ² Messe au Centre Saint-Jean de Dieu

Messes du dimanche soir : à Saillé 18h et à Sainte-Thérèse de La Baule-les-Pins 19h

ADORATION : permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – le mardi à Batz : 9 h - 18 h à l'oratoire 13 rue Mauperthuis et le vendredi au Croisic : 8 h - 19 h à la chapelle des Frères de Saint Jean-de-Dieu, 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS : BATZ, mardi 19 de 17h30 à 18h15 avant la messe - LE CROISIC, sur rendez-vous - LE POULIGUEN, 16 et 23 janvier de 17h30 à 18h15 avant la messe

Vous pouvez-joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

Batz-sur-Mer - Presbytère

6 rue Mauperthuis 44740
Tél: 02 40 23 90 22

mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h
vendredi 10h 30 à 12h

Le Croisic - Maison paroissiale

8 rue de l'Église 44490
Tél: 09 82 20 29 23

Du lundi au samedi
de 10h à 12h

Le Pouliguen - Presbytère

1 rue de l'Abbé Guinel 44510
Tél: 02 40 42 17 81

Du lundi au samedi de
10h à 12h

Le bulletin est consultable sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.ccf.fr>
 Pour recevoir ou résilier l'envoi de *Plein Vent* ! : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com en précisant votre nom et votre prénom. Merci !